

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016  
AFFJUR/GLLF/MM**

**C.M. 06.16.**

Date de convocation : 26 août 2016  
Date d'affichage : 26 août 2016  
Compte-rendu succinct : 07 septembre 2016

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 35  
Présents : 24  
Votants : 35

L'an deux mille seize, le deux septembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE LAY-FELZINE - M. FROSSARD - MME CRISPIN - M. BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - MME BOURETTE - M. AUMARD - MME IOSUB - MME SIMONOT - M. MORENCY - M. FOURNIER - M. EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - MME MERLIN - M. BENELHABIB - MME SEGHIRI - MME QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE - M. BENARAB (à partir de 20 h 35) - MME GOMIS - M. VIALADE - MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

**ETAIENT REPRESENTES** : MME VERTENEUILLE (pouvoir M. LE LAY-FELZINE) – M. BEKKOUCHE (pouvoir MME MERLIN) - M. GUILLOU (pouvoir MME KLEIN-POUCHOL) - MME DENIS (pouvoir M. EUDE) - MME SANE (pouvoir M. VERMOT) - M. MENDY (pouvoir M. FOURNIER) - MME JANIAUD-VERGNAUD (pouvoir MME EUDE) - MME WAYACK PAMBE (pouvoir MME SIMONOT) - M. MOHAMED - (pouvoir MME IOSUB) - MME MANDILE (pouvoir M. MORENCY) - M. DAMONT (pouvoir M. BILLARD), M. BENARAB (pouvoir M. BRULIN jusqu'à 20 h 35).

**SECRETAIRE** : M. VERMOT.

\*\*\*\*\*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2016 est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 16.07.018.** - CONVENTION AVEC MADAME ANAÏS MAGADOUX, PSYCHOMOTRICIENNE, POUR DES INTERVENTIONS AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES.
- 16.07.019.** - CONVENTION D'OCCUPATION - ARCHE GUEDON - LOT 10 - 7 PLACE DE LA MOGOTTE.
- 16.07.020.** - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2016.
- 16.07.021.** - CONVENTION D'AUDIT ET DE CONSEIL EN INGENIERIE FISCALE.
- 16.07.022.** - CONVENTION D'AUDIT ET DE CONSEIL EN INGENIERIE FINANCIERE.
- 16.07.023.** - CONVENTION D'AUDIT ET DE CONSEIL EN INGENIERIE FISCALE.

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU CONTROLE DE GESTION**

**16.06.01. - EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION SUR LA COMMUNE DE TORCY – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A L'EQUIPEMENT EN VIDEOPROTECTION DANS LE CADRE DU « BOUCLIER DE SECURITE ».**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'extension du système de vidéo protection sur la commune de Torcy dont le montant est estimé à 61 000 € HT. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région Ile de France, une subvention de 23 020 € au titre du « Bouclier de sécurité ».

\*\*\*\*\*

**16.06.02. - DECISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2016 - BUDGET VILLE.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), adopte la décision modificative n°1 de l'exercice 2016 conformément aux tableaux ci-dessous, et équilibrée comme suit :

**DM N°1 BUDGET VILLE EXERCICE 2016**

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	
<b>CHAPITRE 011</b>	<b>89 429,00</b>		- 4 050 € virement de crédits droits d'auteur, 1 710 € formation yooz, 7 800 € scolaire, 9 000 € informatique, 2 400 € avocat RH, 2 000 € remboursement électricité DSP marché, 31 029 € services techniques, 33 322 € sinistre 14 juillet, 3 660 € formation animateurs, 2 558 € rideaux salles de réunion et mariage
<b>CHAPITRE 65</b>	<b>39 215,00</b>		7 050 € droits auteur, 9 750 € remboursement restauration Croissy Beaubourg, 5 000 € subvention exceptionnelle UM 77, 17 415 € redevances logiciels Yooz, Ogi
<b>CHAPITRE 66</b>	<b>2 000,00</b>		Ajustement intérêts dette
<b>CHAPITRE 67</b>	<b>24 985,00</b>		4 175 € indemnité Batigères suite dégât sur porte par tondeuse autoportée, 10 000 € annulation titre CA, 3 810 € annulation titre Alauzet, 7 000 € provision annulation titre
<b>CHAPITRE 012</b>	<b>79 871,00</b>		17 871 € ajustement assurance du personnel, 62 000 € hausse indiciaire
<b>CHAPITRE 042</b>	<b>5 000,00</b>		complément amortissements
<b>CHAPITRE 023</b>	<b>-127 482,00</b>		Diminution virement investissement
<b>CHAPITRE 70</b>		<b>154 000,00</b>	37 000 € remboursement charges poste charmettes, école de musique et forge à sons par la CA, 46 000 € redevances grdf, enedis et orange, 71 000 € complément produits services
<b>CHAPITRE 73</b>		<b>-70 459,00</b>	-122 052 € diminution TF et TH, 39 692 € augmentation FSRIF et 11 901 € augmentation FPIC
<b>CHAPITRE 74</b>		<b>-51 611,00</b>	13 905 € complément DSU, -62 801 € dotation forfaitaire, 10 000 € FIPD salle nocturne, -15 215 € compensations TF TH, 3 500 élections, - 1 000 € diminution subvention culturelle CD77
<b>CHAPITRE 75</b>		<b>49 567,76</b>	39 567,76 € remboursement taxes foncières 2013 à 2016, 10 000 € remboursement charges 2015 par Pôle Emploi
<b>CHAPITRE 76</b>		<b>-20 879,76</b>	ajustement montant fonds de soutien emprunt toxique
<b>CHAPITRE 77</b>		<b>52 400,00</b>	50 000 € remboursement sinistre 14 juillet, 2 400 € protection juridique
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>113 018,00</b>	<b>113 018,00</b>	

SECTION INVESTISSEMENT			
Chapitre/opérations	DEPENSES	RECETTES	
OPERATION 101	7 500,00	132 282,00	7 500 € complément travaux centre de loisirs CDC, 44 094 € subvention CAF + 88 188 € prêt CAF
OPERATION 102	41 935,00		16 541 € complément frais maîtrise d'œuvre GS le clos, 350 € indemnité directeur, 25 044 € complément SPS et frais de géomètre
CHAPITRE 20	110 852,00		44 300 € études consultation promoteurs secteur hôtel de police, 28 788 € études secteur 2 arche guédon, 30 000 € complément PLU, 5 800 € concertation PLU, 800 € frais études APIC, -780 € maîtrise d'œuvre vidéoprotection, 1 944 € complément bureau de contrôle accessibilité H. Petersen
CHAPITRE 204	148 812,00		Complément participation contrat pôle gare
CHAPTIRE 21	69 874,00		-24 000 € suppression acquisition Hudry, 13 700 € achat 2 bennes Iveco, -33 526 € services techniques, 56 000 € complément éclairage public, 5 000 € mobilier et matériel salle médiation arche guédon, 52 700 € travaux suite sinistre 14 juillet
CHAPTIRE 23	7 000,00		Avances forfaitaires : Préaux Bel Air Gradins : 3 000 € Extension Vidéoprotection : 4 000 €
CHAPITRE 10		108 989,00	50 000 € augmentation taxe aménagement, 58 989 € FCTVA contrat pôle gare
CHAPITRE 13		296 263,00	20 000 € augmentation amendes de police, 45 000 € fonds de soutien géothermie, 250 000 € fonds de soutien éclairage public, 70 000 € fonds de soutien travaux divers sites, 39 000 € complément subventions contrat pôle gare, 11 593 € subvention Région performance énergétique, -71 330 € diminution subvention STIF arrêts bus, -68 000 € diminution subvention région arrêts bus
CHAPITRE 16	3 231,00	-39 848,00	3 231 € ajustement capital de la dette, -39 848 € diminution emprunt
CHAPITRE 021		-127 482,00	diminution virement fonctionnement
CHAPITRE 024		14 000,00	11 000 € cession licence IV bowling, 3 000 € complément vente Lingenfield
CHAPITRE 040		5 000,00	complément amortissements
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>389 204,00</b>	<b>389 204,00</b>	

\*\*\*\*\*  
**16.06.03. - REVISION DU TARIF DU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE ET DU PLATEAU REPAS DU SOIR FOURNIS AUX PERSONNES AGEES.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif du portage des repas à domicile et du plateau repas du soir fournis aux personnes âgées à 4,96 €.

\*\*\*\*\*  
**16.06.04. - REVISION DU TARIF DES REPAS FOURNIS AUX ENSEIGNANTS.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif des repas fournis aux enseignants à 5,30 €.

\*\*\*\*\*

#### **16.06.05. - ANNULATION DE TITRES DE RECETTES.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'annulation des titres de recettes conformément au tableau ci-dessous :

N° TITRES	DATE TITRES	OBJET TITRES	MONTANT TITRES
1480	22/04/2015	Loyers solde septembre et d'octobre à décembre 2014	1 438,12
1481	22/04/2015	Loyers janvier et février 2015	948,24
2047	01/06/2015	Loyer mars 2015	474,12
2612	30/06/2015	Loyer avril 2015	474,12
3008	28/07/2015	Loyer mai 2015	474,12

\*\*\*\*\*

#### **DIRECTION DE L'URBANISME**

#### **16.06.06. - ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME ET BILAN DE LA CONCERTATION.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de tirer le bilan de la concertation et d'arrêter le Plan Local d'Urbanisme. Il décide de soumettre pour avis le Plan Local d'Urbanisme aux personnes publiques associées qui ont demandé à être consultées sur ce projet.

\*\*\*\*\*

#### **16.06.07. - PARCELLE SECTION AS 3 - ILE DU MOULIN DE DOUVRES - INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'incorporation dans le domaine privé de la commune de la parcelle cadastrée AS 3 - Ile du Moulin de Douvres. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété.

\*\*\*\*\*

#### **16.06.08. - ACQUISITION DE L'ASSIETTE FONCIERE DE LA RUE DU BEAUREGARD, DE L'ALLEE DE LA CARAVELLE ET D'UNE PARTIE DE L'ALLEE DU MASCARET - VENTE EPAMARNE / COMMUNE DE TORCY.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir auprès d'Epamarne les emprises de l'assiette foncière de la rue du Beauregard, de l'allée de la Caravelle et d'une partie de l'allée du Mascaret, à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété EPAMARNE/Commune de Torcy.

\*\*\*\*\*

#### **16.06.09. - RETROCESSION EPAMARNE / COMMUNE DE TORCY, ACQUISITION DE LA PARCELLE BK 415 ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir l'emprise foncière BK 415 à l'euro symbolique et de la classer dans le domaine public communal. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété EPAMARNE/Commune de Torcy.

\*\*\*\*\*

**16.06.10. - RETROCESSION EPAMARNE / COMMUNE DE TORCY, ACQUISITION DE L'ASSIETTE FONCIERE DE LA RUE DE LA MOGOTTE ET DE LA RUE DU PERRIER ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir les emprises foncières de la rue de la Mogotte et de la rue du Perrier à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété EPAMARNE/Ville de Torcy.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35 le deux septembre deux mille seize.

\*\*\*\*\*

**Guillaume LE LAY-FELZINE,**



**Maire de Torcy.**